



Voter à Kingersheim, mode d'emploi

Notre Dossier
Élections municipales 2026
pages 07 à 10



Notre couverture :

Les Kingersheimois sont appelés à voter lors des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars en France.

Crédits photos

Photothèque de la Ville de Kingersheim, André Barthelmé, Zohra Bourahli, Salvatore D'Angelo.

Kingersheim Magazine :

Magazine de la Ville de Kingersheim.

Distribué gracieusement dans les boîtes aux lettres, réalisé sur papier recyclé.

- Directeur de la publication Laurent Riche.
- Directrice de la rédaction Séverine Spicacci.
- Rédaction Zohra Bourahli
- Conception graphique Salvatore D'Angelo.
- Appui technique Jean-Michel Rimbart.
- Les articles publiés dans Kingersheim Magazine peuvent être repris après avoir consulté le Directeur de la publication et à condition expresse de citer le titre du journal.

Contact : 03 89 57 04 49

ISSN : 2967-3895

*Retrouvez toutes les infos de la
Ville de Kingersheim sur*



<http://www.ville-kingersheim.fr>

<https://www.facebook.com/villedekingersheim>

<https://www.linkedin.com/in/ville-de-kingersheim-25422b1b0/>

<https://www.instagram.com/villedekingersheim/>

AGORA

- Journée Citoyenne et Fête de la Nature

p.04

CONSEIL MUNICIPAL

p.05

MÉDIATHÈQUE

- Lire, apprendre et créer tout au long de l'année

p.06

DOSSIER

- Élections : Voter à Kingersheim, le mode d'emploi

p.07

EN BREF

p.12

RETOUR SUR

- Une image, un temps fort

p.13

TRIBUNES

p.14

INFOS PRATIQUES

p.15



IMPRIM'VERT® Az imprimerie

L'Édito de Laurent Riche



Ce mois de mars, un rendez-vous électoral majeur attend les Français qui seront amenés à choisir parmi le million de femmes et d'hommes issus de tous les bords politiques ayant exprimé le souhait de s'engager pour leur commune.

A cette occasion, les habitants de Kingersheim seront également appelés aux urnes pour désigner l'équipe municipale qui aura la responsabilité de conduire les affaires de la ville durant les six années à venir.

Ces élections municipales interviennent dans un contexte national marqué par une défiance accrue à l'égard des institutions, a contrario des élus locaux qui continuent de bénéficier d'un niveau de confiance élevé. En effet, les dernières enquêtes d'opinion concordent à souligner l'attachement des citoyens à l'action des collectivités territoriales, principalement fondée sur les réalités locales et la proximité avec les habitants.

Aussi, en restant dans le strict respect des règles de neutralité applicables en période de réserve électorale, il convient malgré tout de rappeler l'importance de ce temps démocratique et des modalités permettant à chacune et chacun de participer au scrutin.

A Kingersheim, il se déroulera sur la base de listes composées de 33 noms, avec la possibilité de présenter jusqu'à deux candidats supplémentaires, en respectant la parité hommes/femmes. Le même bulletin de vote comportera également les noms des personnes proposées pour siéger au sein de l'intercommunalité.

Les citoyens des pays membres de l'Union européenne résidant en France peuvent également participer aux élections municipales, sous réserve d'être inscrits sur les listes électorales de la mairie.

Fidèle à son souci de vous informer au plus près de l'actualité communale, ce numéro du magazine municipal propose un dossier central consacré aux informations et modalités pratiques relatives à l'organisation de ces élections, aux bureaux de vote et aux conditions de participation.

Par ailleurs, il me tient à cœur de saluer l'ensemble des acteurs ayant contribué à l'éclatante réussite de la 35^e édition du festival international jeune public Momix, tant les équipes du Créa et son armée de bénévoles que les agents des services municipaux. Grâce à leur travail et à leur dévouement, je me réjouis que les familles kingersheimois aient encore une fois pu bénéficier d'un accès privilégié au spectacle vivant.

Enfin, je vous invite à inscrire d'ores et déjà dans votre agenda la date de la prochaine Journée Citoyenne qui aura lieu le samedi 30 mai 2026 et sera suivie dans l'après-midi de la Fête de la Nature. Un temps apprécié de tous, en faveur d'une ville encore plus belle et solidaire.

Bien à vous,





La Journée Citoyenne, un temps pour une ville encore plus belle et solidaire.



Journée Citoyenne et Fête de la Nature

Les deux rendez-vous citoyens du printemps approchent à grands pas ! Alors que le programme de la Journée Citoyenne se construit, les membres du Copil Nature en Ville travaillent sur la prochaine édition de la Fête de la Nature. Les deux événements auront lieu le samedi 30 mai.



Samedi 30 MAI 2026 de 8h30 à 13h

RENDEZ-VOUS À 8h30 AU HANGAR, RUE PIERRE DE COUBERTIN

Depuis 2012, la Journée Citoyenne offre chaque année à tous les Kingersheimois la possibilité de participer à des chantiers d'intérêt général supervisés par les services municipaux. Ce jour-là, les habitants volontaires et les agents de la mairie travaillent « main dans la main » pour embellir et préserver le cadre de vie à Kingersheim.

L'édition 2026 aura lieu le **samedi 30 mai**. Les chantiers et ateliers seront axés sur l'embellissement de la ville et la sensibilisation à la protection de l'environnement, la solidarité et la citoyenneté. Des ateliers seront également proposés aux adolescents.

Les écoles seront quant à elles invitées à participer à la Semaine Citoyenne en organisant des chantiers ou ateliers citoyens du 26 au 29 mai au sein des établissements scolaires.

En toute convivialité

La rencontre se terminera avec le traditionnel barbecue servi au Poumon Vert à l'ensemble des participants à la fin des travaux..

Ayez le bon réflexe !

Afin de limiter la pollution de l'air, les déplacements à vélo sont encouragés. Des stationnements vélo sont disponibles au Hangar.

Pensez-y

Munissez-vous d'une gourde pour bénéficier du ravitaillement en eau qui sera assuré sur tous les chantiers par les habitants du Copil Vélo et Marche.

Les enfants aussi

Une garderie sera assurée pour les enfants de 4 à 12 ans.



Mobilisez-vous !

Inscrivez-vous d'ores et déjà sur le site internet de la Ville <https://www.ville-kingersheim.fr/>

Vous serez contacté(e) ultérieurement pour choisir le chantier ou l'atelier auquel vous souhaitez participer.

Renseignements et inscriptions :

Sabrina Belkercha, 03 89 57 04 07, agora@kingersheim.fr

FÊTE DE LA NATURE

Rendez-vous à partir de 16h au sein de la ferme pédagogique Ecovie à Kingersheim pour découvrir les stands et animations de la Fête de la Nature !



Vous avez des questions et/ou des suggestions ?

Vous souhaitez vous engager dans des actions existantes ou à venir ?

Faire des propositions ?

Contactez-nous : agora@kingersheim.fr

Conseil municipal

Kingersheim Magazine revient sur quelques-uns des dossiers examinés par les élus lors de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2025.



La date limite pour déposer une candidature à un job d'été a été fixée au 15 mars 2026.

Un nouveau règlement municipal des cimetières

Les élus ont validé la refonte du règlement municipal des cimetières. Au regard des évolutions législatives, réglementaires et techniques intervenues depuis 2006, il était en effet important d'actualiser et d'harmoniser les règles applicables aux usagers, concessionnaires, entreprises funéraires et intervenants extérieurs pour assurer une gestion cohérente, sécurisée et conforme du domaine funéraire communal. Le nouveau règlement est entré en vigueur le 1er janvier 2026.

Budget 2026

En raison de la période électorale, le budget primitif de la Ville a été voté en décembre et fera, avant l'été, l'objet d'un budget supplémentaire reprenant les résultats de clôture de l'année 2025. **D'un volume global de 20 016 400 € dont 13 954 900 € en fonctionnement et 6 061 500 € en investissement**, il a été construit à partir d'une prospective financière prudente, d'autant plus que le projet de loi de finances 2026 n'avait toujours pas été approuvé par le Parlement à ce moment-là. Des réajustements seront probablement nécessaires ultérieurement.

En 2026, l'enveloppe affectée aux investissements s'élève à 4,6 M € avec des dépenses principalement affectées à la voirie et à l'éclairage public (aménagement cyclables, création des voiries Ameco et Vert Village 2, reprise d'enrobés...), aux bâtiments communaux (réhabilitation du foyer Saint-Adelphe, extension de la Maison de la Citoyenneté, rénovation de la salle Gounod...), au technique (remplacement du camion nacelle et d'une autolaveuse), à l'urbanisme (acquisition d'un terrain pour un projet périscolaire, parking école des Perdrix...) et à l'informatique (poursuite de l'installation de la fibre optique interne, achat de matériels scolaires...).

Vente d'un bien immobilier

A la faveur d'une réflexion engagée depuis 2023, le bâtiment situé 97 faubourg de Mulhouse, autrefois occupé par les enseignants et les agents municipaux, va faire l'objet d'un programme de réhabilitation en 6 logements locatifs conformes aux dispositions de la Loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) et aux normes thermiques actuelles. La Ville a autorisé la vente de cet immeuble ainsi que du terrain nécessaire à l'aménagement d'un parking de stationnement au bailleur social 3F Grand Est.

Soutien à la pratique sportive des jeunes

Comme chaque année, la Ville réaffirme son soutien à l'action de l'USEP (Union nationale sportive de l'enseignement de 1er degré) encourageant la pratique sportive auprès des élèves au travers d'une pluralité d'activités : vélo, natation, athlétisme.

A préciser une heure de pratique sportive quotidienne mise en place dernièrement afin de lutter contre la sédentarité et l'obésité des plus jeunes. Malgré la suppression du co-financement de la CEA en 2018, la Ville poursuit le maintien du niveau de sa subvention à 5 € par enfant adhérent à l'USEP. Les trois écoles élémentaires de la commune en ont bénéficié pour un montant global de 3 985 €.

Jobs d'été à la mairie

Le recrutement de jeunes kingersheimois à partir de 16 ans durant la période estivale a une nouvelle fois été acté. 10 postes (dont 6 à temps plein et 4 à temps non complet) seront à pourvoir dans les différents services de la collectivité, notamment au sein des équipes du Centre technique municipal et des Accueils de loisirs du Créa.

Comme de coutume, le choix se fera dans le cadre d'un tirage au sort garantissant une égalité de traitement pour tous les postulants. Un entretien aura toutefois obligatoirement lieu avec chaque candidat tiré au sort pour s'assurer de son sérieux et de sa motivation.

Il nous a quittés



André Roux, ancien conseiller municipal de 1989 à 2008, membre du SITRAM et du SIVU de la Hardt de 1995 à 2008, est décédé le 28 décembre 2025. Animé par un profond sens de l'autre et de l'intérêt général, il a œuvré avec discrétion et constance pour enrichir la commune de sa vision douce et bienveillante de la société. Un dernier hommage lui a été rendu le samedi 3 janvier 2026 au centre funéraire de Mulhouse.

Lire, apprendre et créer tout au long de l'année

Envie de passer un bon moment ? L'équipe de la médiathèque continue de proposer une belle diversité d'animations et de projets centrés sur les plaisirs de la lecture et de la création artistique. Une programmation qui plaira aux petits comme aux grands !



Quand le tricot crée du lien entre les générations.



Dans le cadre de la 28e édition du festival de littérature jeunesse Ramdam, la médiathèque organise en partenariat avec la MJC de Wittenheim, deux rencontres au plus près des artistes.

Jeudi 26 mars à 16h30 et à 17h30



Sébastien Chebret, auteur-illustrateur pour la jeunesse, invite à découvrir son univers pictural. Gouache, acrylique, aquarelle ou encore collages à base de papiers récupérés et même un clin d'œil à l'outil numérique, l'artiste prolifique et touche à tout promet un beau moment de pratique artistique partagée !

Vendredi 27 mars à 16h30 et à 17h30



Françoise Rogier, autrice-illustratrice pour la jeunesse, fait une halte à Kingersheim pour partager les secrets de fabrication entourant ses créations artistiques. De l'idée aux premiers coups de crayon, du carnet de croquis à l'album, elle dévoile ses techniques pour produire des histoires et des images pleines de vie et de couleurs.

Le saviez-vous ?

Un pull géant a été tricoté sous l'accompagnement artistique de Stéphanie Léber de l'atelier Crazy Good Fil dans le cadre d'un projet intergénérationnel initié par le Créa et la médiathèque auprès des enfants de l'école du Centre et des seniors de la résidence L'Organdi.



Bienvenue dans le monde des insectes !

Dans le cadre d'un partenariat avec la ferme botanique et pédagogique Ecovie et l'association des Arboriculteurs et Apiculteurs de Kingersheim, six classes, de la maternelle au CE2, bénéficient d'une initiation pratique et ludique consacrée à la vie des insectes et à leurs interactions dans les écosystèmes.

Entrée libre pour toutes les animations, sur réservation
Renseignements : 03 89 50 80 96,
www.mediatheque-kingersheim.fr



Un réseau wifi public gratuit est désormais ouvert à la médiathèque.

Comment se connecter ?

- Utiliser le réseau Kingersheim-Public.
- Saisir son nom + n° tél pour s'authentifier.
- Un sms est envoyé pour se connecter.
- Accès valide durant une semaine.



Élections : Voter à Kingersheim, le mode d'emploi

DATES DES ÉLECTIONS :

1er tour : le 15 mars 2026 (8h-18h)

Un seul tour en présence de seulement 2 listes candidates.

Si plus de 2 listes et si au premier tour aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un 2^e tour est organisé le 22 mars 2026.

Tous les nouveaux Kingersheimois inscrits sur les listes électorales de Kingersheim avant le 6 février 2026 recevront leur nouvelle carte électorale début mars.

PLUS D'INFOS

www.ville-kingersheim.fr

Accueil > Mes démarches > Élections

A l'approche des élections municipales qui se dérouleront au mois de mars, Kingersheim Magazine revient sur l'organisation et les modalités pratiques de vote dans la commune.

11 bureaux de votes ouverts

Afin de garantir un accueil de proximité et de bonnes conditions de vote, la commune est découpée en 11 bureaux de vote, répartis sur l'ensemble du territoire communal. Chaque électeur est rattaché à un bureau en fonction de son adresse.

Dans les pages suivantes, vous trouverez le découpage par secteur géographique indiquant le nom des rues avec les numéros des bureaux de vote qui en dépendent.

Cette information figure également sur la carte électorale et peut être consultée sur le site internet de la ville : www.ville-kingersheim.fr

Liste des pièces à présenter le jour des élections

- Une pièce d'identité avec photo **OBLIGATOIRE** (carte d'identité, passeport, permis de conduire, ...)
- La carte d'électeur (facultative, mais qui facilite la recherche dans la liste d'émargement).

Voter par procuration, comment faire ?

Si vous êtes dans l'impossibilité de voter le jour de l'élection, vous pouvez le faire par procuration. Il vous suffira alors de désigner une personne de confiance, inscrite sur une liste électorale française, qui votera à votre place et selon vos consignes.

La démarche peut être effectuée en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Faire valider la procuration en mairie, au commissariat ou à la gendarmerie.
 - Utiliser votre identité numérique certifiée (France Identité), la démarche s'effectuera entièrement en ligne sans besoin de vous déplacer.
- La procuration peut être établie pour un scrutin précis ou pour une durée déterminée.

ADRESSE

BUREAU N°

A

AGEN, rue d'	Croix-Marie	3
AIX, rue d'	Croix-Marie	3
ALSACE, rue d'	Maison du Foot et du Vélo	6
AUVERGNE, rue d'	Maison du Foot et du Vélo	6
AVENIR, rue de l'	Hangar B	10
AZALÉE, rue de l'	Maison du Foot et du Vélo	6

B

BALLON, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
BAN, rue du	École des Tilleuls	8
BÉARN, rue du	Salle plurivalente du VDE A	4
BÉGONIA, rue du	Maison du Foot et du Vélo	6
BEHE, rue Eugène	École Paul Claudel	11
BELFORT, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
BERLIOZ, rue Hector	Salle plurivalente du VDE A	4
BERRY, rue du	Salle plurivalente du VDE A	4
BIGARREAU, rue du	Maison du Foot et du Vélo	6
BIZET, rue Georges	Salle plurivalente du VDE A	4
BOTTICELLI, rue Sandro	Salle plurivalente du VDE B	5
BRAMONT, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
BREST, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
BRUXELLES, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
BURLAT, rue du	Maison du Foot et du Vélo	6

C

CARRIÈRES, rue des	Hangar B	10
CÉZANNE, rue Paul	Salle plurivalente du VDE B	5
CHALET, rue des	Hangar B	10
CHANOINE ILTIS, rue du	Hangar B	10
CHARMES, rue des	École des Tilleuls	8
CHÂTAIGNIER, rue du	École des Tilleuls	8
CHÂTEAU, résidence du	Maison de la Citoyenneté B	2
CHÂTEAU, rue du	Maison de la Citoyenneté B	2
CHÊNE, rue du	École des Tilleuls	8
CHERBOURG, rue de	École des Tilleuls	8
CIGOGNE, rue de la	Hangar A	9
CLOS DES MUSICIENS	Hangar A	9
COLMAR, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
COMMERCE, rue du	Maison du Foot et du Vélo	6
COQUELICOT, rue du	Maison du Foot et du Vélo	6
COTTAGE, rue du	Hangar B	10

D

DAHLIA, rue du	Salle plurivalente du VDE B	5
DE COUBERTIN, rue Pierre	Hangar B	10
DE TASSIGNY, rue du Maréchal	Hangar B	10
DEBUSSY, rue Claude		
n° 1 au 45 et n° 2 au 8	Maison du Foot et du Vélo	6
DEBUSSY, rue Claude		
n° 10 au 48 et n° 47 au 73	Salle plurivalente du VDE A	4
DEBUSSY, rue Claude		
n° 50 au 64 et n° 75 au 89	Salle plurivalente du VDE B	5
DIJON, rue de	Croix-Marie	3
DOLLER, rue de la	Maison de la Citoyenneté B	2
DOLLERBAECHLEIN, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
DRUMONT, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7

ADRESSE

BUREAU N°

E

ÉCOLES, rue des	École Paul Claudel	11
ÉGLANTINE, rue de l'	Maison du Foot et du Vélo	6
ÉGLISE, rue de l'	Maison de la Citoyenneté A	1
ENTENTE, rue de l'	Croix-Marie	3
ÉRABLE, rue de l'	École des Tilleuls	8
ESPÉRANCE, rue de l'	Hangar A	9
ÉTANG, rue de l'	Hangar A	9
ETRETAT, rue de d'	École des Tilleuls	8

F

FAISANS, rue des	Salle plurivalente de la Strueth	7
FECHT, rue de la	Hangar A	9
FLANDRES, rue des	Maison du Foot et du Vélo	6
FORÊT, rue de la	Hangar A	9
FRANCK, rue César	Salle plurivalente du VDE A	4

G

GALAFASSI, impasse	Salle plurivalente de la Strueth	7
GAUGUIN, rue Paul	Salle plurivalente du VDE B	5
GIROFLÉE, rue de la	Maison du Foot et du Vélo	6
GOUNOD, rue Charles	Salle plurivalente du VDE A	4
GRIOTTE, rue de la	Maison du Foot et du Vélo	6
GUEBWILLER, rue de		
n° 1 au 9 et n° 2 au 14	École des Tilleuls	8
GUEBWILLER, rue de		
n° 11 au 89 et n° 16 au 70	Salle plurivalente de la Strueth	7
GUEBWILLER, rue de		
n° 72 au 212 et n° 91 au 109	Maison du Foot et du Vélo	6

H

HAGELBACH, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
HAUGER, rue Monseigneur	Hangar B	10
HÉLIOTROPE, rue de l'	Maison du Foot et du Vélo	6
HÊTRE, rue du	École des Tilleuls	8
HINCKY, rue Monseigneur	École Paul Claudel	11
HIRSCHAU, rue de	Maison de la Citoyenneté B	2
HOHNECK, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
HONFLEUR, rue de	École des Tilleuls	8

I

ILLZACH, rue d'	Maison de la Citoyenneté A	1
INDUSTRIE, rue de l'	Salle plurivalente de la Strueth	7
IRIS, rue de l'	Maison du Foot et du Vélo	6

J

JARDIN, cité	Maison de la Citoyenneté B	2
JOFFRE, passage	Maison de la Citoyenneté B	2
JUIFS, rue des	Salle plurivalente du VDE A	4

K

KASTLER, rue Alfred	Hangar B	10
---------------------	----------	----

L

LARGUE, rue de la	Maison de la Citoyenneté B	2
LAUCH, rue de la	Hangar A	9
LECLERC, rue du Maréchal	École Paul Claudel	11
LIBÉRATION, place de la	École Paul Claudel	11
LIBERTÉ, rue de la	École Paul Claudel	11
LINGE, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
LOEWERT, rue	Maison de la Citoyenneté B	2
LORRAINE, rue de	Maison du Foot et du Vélo	6
LUXEMBOURG, allée du	Maison de la Citoyenneté A	1
LYON, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
LYS, rue du	Maison du Foot et du Vélo	6

Ci-dessous, l'ensemble des rues de la commune par ordre alphabétique. Un bureau de vote est affecté à chacune des rues. Retrouvez votre rue et votre n° de bureau de vote, et visualisez-les grâce au code couleur.

ADRESSE

BUREAU N°

M

MARGELLE, rue de la	Hangar A	9
MARKSTEIN, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
MATISSE, rue Henri	Salle plurivalente du VDE B	5
MERLES, rue des	Salle plurivalente de la Strueth	7
METZ, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
MINES, rue des	École Paul Claudel	11
MONET, rue Claude	Salle plurivalente du VDE B	5
MONTMORENCY, rue de	Maison du Foot et du Vélo	6
MULHOUSE, faubourg de n° 1 au 7 et n° 2 au 4	École des Tilleuls	8
MULHOUSE, faubourg de n° 6 au 62 et n° 9 au 71	Hangar A	9
MULHOUSE, faubourg de n° 64 au 114 et n° 73 au 123	École Paul Claudel	11
MULHOUSE, faubourg de n° 116 au 168 et n° 125 au 167	Croix-Marie	3

N

NANCY, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
NICE, rue de	Croix-Marie	3
NOETTINGER, rue du Général	École Paul Claudel	11
NOYER, rue du n° 1 au 57 et n° 2 au 44	École Paul Claudel	11
NOYER, rue du n° 46 au 74 et n° 59 au 79	Hangar B	10

O

ŒILLET, rue de l'	Maison du Foot et du Vélo	6
ORANGER, rue de l'	Maison du Foot et du Vélo	6
ORCHIDÉE, impasse de l'	Salle plurivalente du VDE B	5

P

PÂQUERETTE, rue de la	Maison du Foot et du Vélo	6
PARIS, rue de	Croix-Marie	3
PAU, rue de	Croix-Marie	3
PAVILLONS, impasse des	Hangar B	10
PERDRIX, rue des	Salle plurivalente de la Strueth	7
PFASTATT, rue de n° 1 au 103 et n° 2 au 104	Hangar A	9
PFASTATT, rue de n° 105 au 151 et n° 106 au 150	Salle plurivalente de la Strueth	7
PICARDIE, rue de	Maison du Foot et du Vélo	6
PICASSO, rue Pablo	Salle plurivalente du VDE B	5
PIVOINE, rue de la	Maison du Foot et du Vélo	6
POITOU, rue du	Salle plurivalente du VDE A	4
POUDRIÈRE, lieu dit la	Maison du Foot et du Vélo	6
PRIMEVÈRE, rue de la	Maison du Foot et du Vélo	6
PROGRÈS, rue du	Hangar B	10
PROVENCE, rue de	Salle plurivalente du VDE A	4

ADRESSE

BUREAU N°

R

RAVEL, rue Maurice	Salle plurivalente du VDE A	4
REIMS, rue de	Maison de la Citoyenneté B	2
RENNES, rue de	Croix-Marie	3
RENOIR, rue Auguste	Salle plurivalente du VDE B	5
RÉSÉDA, rue du	Maison du Foot et du Vélo	6
RÉSIDENCES, impasse des	Hangar B	10
RÉUNION, place de la	Maison de la Citoyenneté A	1
RHIN, rue du	Hangar A	9
RICHWILLER, rue de n° 1 au 53 et n° 2 au 54	École Paul Claudel	11
RICHWILLER, rue de n° 55 au 101 et n° 56 au 98	Hangar B	10
RICHWILLER, rue de n° 100 au 138 et n° 103 au 161	Salle plurivalente du VDE A	4
RICHWILLER, rue de n° 140 au 300 et n° 163 au 299	Maison du Foot et du Vélo	6
ROEDLEN, rue	Maison de la Citoyenneté B	2
ROSE, rue de la	Maison du Foot et du Vélo	6
ROSSBERG, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
RUELISHEIM, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1

S

SAINT-LÔ, rue de	École des Tilleuls	8
SAPIN, rue du	École des Tilleuls	8
SAULE, rue du	École des Tilleuls	8
SAUSHEIM, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
SCHUMANN, rue Robert	Salle plurivalente du VDE A	4
SCHWEITZER, rue Albert	Hangar B	10
STADE, rue du	Hangar B	10
STOCKHOLM, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1
STRUETH, chemin de la	Hangar A	9
SUNDGAU, rue du	Maison de la Citoyenneté A	1

T

THUR, rue de la	Hangar A	9
TILLEUL, rue du	École des Tilleuls	8
TOUQUET, Allée du	École des Tilleuls	8
TREH, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
TULIPE, rue de la	Salle plurivalente du VDE A	4
TULLE, rue de	Croix-Marie	3

V

VENTRON, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
VERDURE, rue de la	École des Tilleuls	8
VIEIL-ARMAND, rue du	Salle plurivalente de la Strueth	7
VIOLETTE, rue de la	Maison du Foot et du Vélo	6
VOIE MÉDIANE	Hangar A	9

W

WEISSENBACHER, rue Philippe	Hangar B	10
WITTENHEIM, rue de	Maison de la Citoyenneté A	1

Z

ZELLER, rue Adrien	Hangar B	10
--------------------	----------	----



Pour plus de renseignements :
mairie@kingsheim.fr ou 03 89 57 04 00
www.ville-kingsheim.fr

Les bureaux de vote

Identifiez ci-après votre bureau de vote à partir du code couleur indiqué dans l'index alphabétique des pages 08 et 09

BUREAU

1

MAISON DE LA CITOYENNETÉ A 18 rue de Ruelisheim



BUREAU CENTRALISATEUR

- Rues de Belfort • Brest • Bruxelles • Colmar
- Dollerbaechlein • Église • Illzach • Lyon • Metz • Nancy • Ruelisheim • Sausheim • Sundgau • Stockholm • Wittenheim • Place de la Réunion • Allée du Luxembourg

BUREAU

2

MAISON DE LA CITOYENNETÉ B 18 rue de Ruelisheim



- Résidence du Château
- Rues du Château
- Doller • Hirschau
- Cité Jardin
- Passage Joffre
- Rues de Largue
- Loewert • Reims
- Roedlen

BUREAU

3

CROIX-MARIE 7 rue de Paris



- Rues d' Agen • Aix • Dijon • Entente
- Fbg de Mulhouse (116 au 168) et (125 au 167)
- Rues de Nice • Paris
- Pau • Rennes • Tulle

BUREAU

4

SALLE PLURIVALENTE DU VDE A 2 rue Charles Gounod



- Rues du Béarn • H. Berlioz • Berry • G. Bizet
- C. Debussy (10 au 48) et (47 au 73)
- C. Franck • C. Gounod • Juifs • Poitou
- Provence • M. Ravel
- Richwiller (100 au 138) et (103 au 161)
- R. Schumann • Tulipe

BUREAU

5

SALLE PLURIVALENTE DU VDE B 2 rue Charles Gounod



- Rues S.Botticelli • P. Cézanne • Dahlia
- C. Debussy (50 au 64) et (75 au 89)
- P. Gauguin • H. Matisse • C. Monet
- Impasse de l'Orchidée
- Rues Pablo Picasso • Auguste Renoir

BUREAU

6

MAISON DU FOOT ET DU VÉLO 3a rue de l'Oranger



- Rues d' Alsace • Auvergne • Azalée • Bégonia
- Bigarreau • Burlat • Commerce • Coquelicot
- C. Debussy (1 au 45) et (2 au 8) • Églantine
- Flandres • Giroflée • Griotte
- Guebwiller (72 au 212) et (91 au 109)
- Hélio trope • Iris • Lorraine • Lys
- Montmorency • Œillet • Oranger
- Pâquerette • Picardie • Pivoine • Lieu dit la Poudrière • Primevère • Réséda • Richwiller (140 au 300) et (163 au 299) • Rose • Violette

BUREAU

7

SALLE PLURIVALENTE DE LA STRUETH 5 rue des Perdrix



- Rues du Ballon • Bramont • Drumont
- Faisans • Impasse Galafassi
- Rues de Guebwiller (11 au 89) et (16 au 70)
- Hagelbach • Hohneck • Industrie • Linge
- Markstein • Merles • Perdrix
- Pfastatt (105 au 151) et (106 au 150)
- Rossberg • Treh • Ventron • Vieil-Armand

BUREAU

8

ÉCOLE DES TILLEULS 12 rue du Tilleul



- Rues du Ban • Charmes • Châtaignier
- Chêne • Cherbourg • Érable
- Etretat • Guebwiller (1 au 9) et (2 au 14)
- Hêtre • Honfleur • Faubourg de Mulhouse (1 au 7) et (2 au 4) • Rues du Sapin • Saint-Lô
- Saule • Tilleul • Touquet • Verdure

BUREAU

9

HANGAR A 4 rue Pierre de Coubertin



- Rues de la Cigogne • Clos des musiciens
- Espérance • Étang • Fecht • Forêt • Lauch
- Margelle • Fbg de Mulhouse (6 au 62) et (9 au 71) • Pfastatt (1 au 103) et (2 au 104) • Rhin
- Chemin de la Strueth • Thur • Voie Médiane

BUREAU

10

HANGAR B 4 rue Pierre de Coubertin



- Rues de l'Avenir • Carrières • Chalets
- Chanoine Iltis • Cottage • P. de Coubertin
- Maréchal De Tassigny • M. Hauger
- A. Kastler • Noyer (46 au 74) et (59 au 79)
- Impasse des Pavillons
- Rues du Progrès • Impasse des Résidences
- Rues de Richwiller (55 au 101) et (56 au 98)
- Rues Albert Schweitzer • Stade
- Philippe Weissenbacher • Adrien Zeller

BUREAU

11

ÉCOLE PAUL CLAUDEL 97 faubourg de Mulhouse (Entrée rue du Noyer)



- Rues Eugène Behe • Écoles • M. Hincky
- Maréchal Leclerc • Place de la Libération
- Liberté • Mines • Faubourg de Mulhouse (64 au 114) et (73 au 123)
- Rues du Général Noettinger
- Noyer (1 au 57) et (2 au 44)
- Richwiller (1 au 53) et (2 au 54)

Modalités d'inscriptions scolaires, périscolaires et crèches



En maternelle

Avant toute démarche auprès de l'école de secteur, les enfants nés en 2023 doivent obligatoirement être inscrits à la mairie.

En élémentaire, pour les inscriptions au CP

Au courant du mois de mars, la direction de l'école maternelle au sein de laquelle votre enfant est scolarisé(e) fournira les informations nécessaires aux parents.

Cas particuliers

Les parents venant d'emménager à Kingersheim doivent **obligatoirement** en informer la mairie.

Le formulaire de demande de dérogation scolaire est disponible sur le site de la Ville : www.ville-kingersheim.fr

Au périscolaire

Le dossier d'inscription est à compléter directement sur le portail m2A : www.mulhouse-alsace.fr

Liste des sites périscolaires et coordonnées des responsables :

- Périscolaire du Village des Enfants : Hélène Bastian, 03 89 53 97 51
- Périscolaire de la Strueth : Arnaud Felmy, 03 89 53 46 72
- Périscolaire élémentaire Périchouette (Centre) : Mohamed Benslimane, 03 89 53 78 77
- Périscolaire maternelle Louise Michel (Centre) : Sandra Sobczyk, 03 89 50 52 24

ET AUSSI

A la crèche

L'inscription doit se faire en ligne via le portail m2A. La directrice de la Souris Verte, Audrey Muth est joignable au **03 89 53 72 92** pour toute information complémentaire (disponible entre mi-avril et début mai).

A domicile

Un dispositif de garde des enfants est animé par le Relais Petite Enfance (RAM) de Mulhouse-Bourtzwiller-Baldersheim.

Contact : Christelle Laissaoui, 03 89 50 47 63,
Fanny Cavasino, 03 89 56 11 57,
relaism2a.bb@mulhouse-alsace.fr

Renseignements : service enfance, 03 89 57 04 08



Cartes nationales d'identité et passeports

Le service Accueil/population conseille vivement de vérifier dès à présent et en prévision des congés d'été, la validité de sa carte nationale d'identité et de son passeport.

- Pour effectuer la prédemande : ants.gouv.fr
- Pour la prise de rendez-vous pour déposer le dossier complet : e-services.mulhouse-alsace.fr

Recensement citoyen : une démarche simple et obligatoire

Si vous êtes citoyen français résidant à Kingersheim, il est impératif que vous réalisiez votre recensement citoyen dès que vous atteignez vos 16 ans. Vous êtes tenu de le réaliser dans les trois mois suivant votre anniversaire. Cette procédure vous permettra de recevoir votre attestation de recensement, indispensable pour vous inscrire au permis de conduire ou à des examens scolaires tels que le baccalauréat.

- **Prise de rendez-vous** : e-services.mulhouse-alsace.fr

Lors du rendez-vous, l'intéressé ou son représentant légal doit être présent avec le livret de famille et une pièce d'identité valide.

Une passerelle au dessus du carrefour du château d'eau



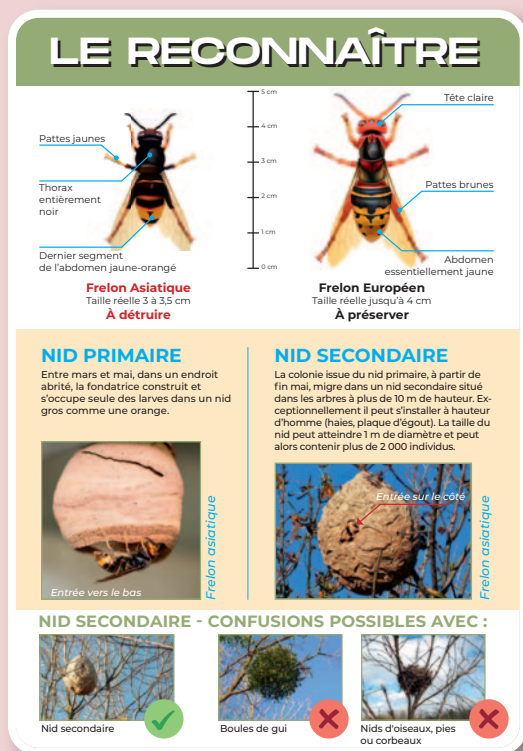
Afin de sécuriser le passage des piétons et des cyclistes, la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) a validé le projet de construction d'une **passerelle au-dessus du carrefour de la RD 430 et du faubourg de Mulhouse** en continuité avec les aménagements qui seront réalisés par la Ville de Kingersheim en amont et aval des rampes d'accès. L'ouvrage d'une hauteur de 5 m et d'une longueur totale de 335 m environ comprendra deux rampes d'accès (côté Sud vers Châtaigniers et côté Nord vers l'Ehpad des Violettes).

Le financement de l'opération dont le coût prévisionnel est estimé à **2,9 M € HT** sera assuré par la CEA, avec une part de subvention de **380 000 €** de l'Etat au titre du Fonds vert destiné à soutenir les aménagements cyclables dans le Grand Est.

Le chantier sera lancé dès l'obtention de l'autorisation administrative réglementaire avec un **objectif de mise en service en décembre 2027**.

La Ville de Kingersheim étudie en concertation avec la Ville de Mulhouse le meilleur raccordement possible pour les piétons et cycles à chaque extrémité de cette future passerelle, qui devrait sécuriser la traversée de cette route à grande circulation (40 000 véhicules/jour dans chaque sens).

Participez à la lutte contre le frelon asiatique



Le frelon asiatique, également connu sous le nom de frelon à pattes jaunes, progresse de manière exponentielle. En effet, 580 nids ont été recensés par la confédération des apiculteurs d'Alsace en 2025 contre 50 en 2024 !

Classé par l'Union européenne « espèce exotique envahissante préoccupante », ce prédateur représente une réelle menace pour la biodiversité locale. Il s'implante majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines et perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants, écoles, jardins...). La lutte contre sa prolifération est donc essentielle, particulièrement au printemps, une saison décisive pour agir efficacement. Durant cette période, la vigilance des habitants est nécessaire pour signaler immédiatement les nids qui sont généralement installés en hauteur dans les branches des arbres.

Attention, frelon asiatique = danger : ne jamais intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire. Sa destruction doit être réalisée par un professionnel.

Signaler un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com, referentfa68@gmail.com



Travaux d'élagage : une obligation du propriétaire



Les propriétaires sont tenus d'élaguer régulièrement les arbres, arbustes et haies bordant leur habitation (arrêté municipal 458/2009). Le respect de cette règle facilite notamment la circulation sur les voies routières et piétonnes et favorise la maintenance des réseaux aériens.



Désherbage des trottoirs : la réglementation qui s'applique

Le Règlement sanitaire départemental indique que les habitants ont pour obligation de désherber le long de leur trottoir, sans produit désherbant

de préférence. En effet, dans un souci de préservation de l'environnement, il est fortement recommandé d'utiliser une binette et d'opter ainsi en faveur d'un geste écologique et économique !

Le désherbage du reste de la voirie relève de la compétence communale. La mairie confie la tâche à une entreprise d'insertion locale qui traite les fils d'eau à l'aide d'une débroussailluse suivie d'une balayeuse. Deux passages sont effectués en mai et en septembre (sauf aux endroits où le stationnement des véhicules gêne le passage).



Vente de composteurs

Le Sivom Mulhouse Sud-Alsace et m2A organisent de nouvelles ventes de composteurs individuels d'une capacité de 400 litres à un tarif préférentiel de 15 € (contre 51 € dans le commerce). L'offre est réservée aux habitants de l'agglomération

mulhousienne dont Kingersheim sur présentation d'un justificatif de domicile.

Plus d'infos : www.ville-kingersheim.fr

SOS Animaux

Une Maison des urgences vétérinaires a ouvert au 6 rue du Commerce. Elle assure la permanence et la continuité des soins pour les animaux domestiques et les urgences de première intervention. L'équipe soignante collabore pleinement avec les vétérinaires traitants et les services d'urgence à domicile.

Contact : 03 60 63 20 20

Numéro d'urgence vétérinaire : 3115

Retour sur

Une image, un temps fort



Le 23 janvier 2026, les Nuits de la lecture ont régalé les petits comme les grands d'un beau programme d'animations ludiques et pédagogiques dont une balade contée animée par la Contesse Luciole au cœur des rayonnages de la médiathèque ou encore des lectures à voix haute proposées par l'équipe de bénévoles venue prêter main forte aux bibliothécaires.



Les 23, 24 et 25 janvier, les Vœux de Kingersheim ont fait vivre aux habitants trois soirées exceptionnelles avec le dîner-spectacle Les Grands Fourneaux de la compagnie Max et Maurice (également à la programmation du Festival Momix) mêlant les arts du cirque et de la gastronomie dans une fantaisie lyrique et acrobatique faisant la part belle à une incroyable performance artistique. Chapeau aux artistes !



Du 28 janvier au 8 février, la 35e édition du festival international Jeune public Momix, a mis à l'affiche une trentaine de compagnies françaises et étrangères au rythme d'une programmation riche et inventive faisant rayonner les arts du théâtre, de la danse, de la musique et du cirque pour le plus grand plaisir des spectateurs, jeunes et moins jeunes,

Kingersheim, une ville qui rassemble

Rester mobilisés !

Durant les 6 dernières années, notre équipe municipale a été mobilisée sur tous les sujets concernant notre commune (et ils sont nombreux) tout en tenant compte de différentes contraintes « externes » qui se sont imposées à toutes les collectivités, dont la nôtre : crise sanitaire, envolée des prix de l'énergie, baisse drastique des dotations de l'Etat, réforme absurde de la fiscalité locale,

Malgré ces difficultés, il était indispensable de mettre en œuvre durant le mandat un programme imaginatif et réaliste, avec du souffle et de la rigueur. Des actions équilibrées pour notre ville, agréable à vivre, bien dans son temps, sûre et solidaire.

Notre équipe municipale a agi sans créer de bouleversement (puisque'il n'y avait pas de grands projets prévus dans notre feuille de route), mais avec dynamisme, créativité, en proximité et dans le constant souci d'une bonne utilisation des deniers publics.

Unis par le même attachement que vous à Kingersheim et au bien commun, nous avons avant tout la conviction que, dans un monde de plus en plus compliqué, la commune reste l'échelon idéal pour se connaître, pour se parler, pour s'entraider, pour agir.

Faire vivre LA démocratie !

Il est important de s'impliquer sans attendre que tout vienne « d'en haut ». Cela est vrai pour tous les habitants, élus y compris, dans un modèle de participation kingersheimois. Il permet à tous de réfléchir et de produire ensemble la bonne décision. C'est un état d'esprit qui profite à l'intérêt général.

Pour faire vivre la démocratie participative de façon continue, en associant chaque fois que possible les habitants qui le souhaitent, plusieurs séquences participatives ont été organisées. Elles ont permis de bien prendre en compte les préoccupations et les besoins, mais aussi parfois de mieux se comprendre et prendre conscience de la complexité à l'agir public.

Nous avons également le souci de faire vivre la démocratie de représentation, avec l'ensemble des élus des différentes sensibilités que vous aviez désignés au sein du conseil municipal en 2020. Collectivement, nous n'avons pas chômé durant ce mandat : 43 conseils municipaux ont été organisés (pour débattre de près de 900 délibérations) ainsi que 33 commissions de travail avec à l'ordre du jour près de 80 sujets différents, dont parfois certains sur l'intercommunalité. Parfois appuyées d'intervenants extérieurs, ces commissions avaient pour objectif d'informer du mieux possible tous les élus du conseil municipal, donner à toutes et tous le même niveau de connaissance, pour pouvoir en débattre.

Ce qui compte pour nous

Vous le savez, notre engagement est désintéressé. **Ce qui compte c'est la vie de notre commune et son avenir, ainsi que la place des habitants dans notre communauté kingersheimoise.** Nous souhaitons maintenir ce dynamisme, fruit d'un travail de fond qui ne peut être mené par une équipe municipale qu'en lien étroit avec vous.

Les élus du groupe municipal « Kingersheim, une ville qui rassemble »

Kingersheim Nouvelle Ère

Voilà, c'est fini !

Alors que notre mandat s'achève, nous souhaitons **avant tout remercier les habitantes et habitants** qui nous ont accordé leur confiance, suivi nos interventions et partagé notre engagement.

Rappelons que **nous avons été élus en 2020** dans un contexte électoral tout à fait particulier, marqué par la pandémie et une très forte abstention. **Notre groupe Kingersheim Nouvelle Ère comptait alors quatre élus.**

Après six années à vous représenter en tant que conseillers municipaux, **nous souhaitons témoigner des conditions parfois complexes dans lesquelles ce mandat s'est exercé pour notre groupe :**

- L'absence de local dédié à notre groupe Kingersheim Nouvelle Ère.
- Un droit d'expression strictement limité à 330 mots dans ce magazine,
- La suppression des commissions thématiques au profit de commissions réunies d'information présentant des projets déjà ficelés, laissant aucune place à la co-construction.
- La suppression de l'indemnité symbolique des élus d'opposition.
- Un climat parfois tendu, marqué par des échanges vécus comme disqualifiants à l'égard de nos interventions.

Pour autant, durant ces six années, nous avons tenu bon et défendu vos intérêts avec constance :

La rédaction de près de 25 tribunes.

- Une participation régulière aux commissions.
- Une présence assidue à près de 40 conseils municipaux.
- Des interventions sur l'ensemble des sujets municipaux, représentant près de 700 prises de parole et environ huit heures d'interventions.

Oui, nous avons animé le conseil municipal. Oui, cela a parfois dérangé. **Mais nous assumons d'avoir fait vivre le débat démocratique.**

L'aventure du groupe Kingersheim Nouvelle Ère s'arrête ici !

Nous espérons avoir défendu vos intérêts, vous avoir informés, intéressés, interpellés sur les problématiques et les enjeux de la ville. **Merci à toutes celles et ceux qui ont nourri notre réflexion et inspiré notre engagement durant toutes ces années.**

Nous restons convaincus que **la démocratie ne peut vivre et prospérer qu'à la condition d'un engagement citoyen fort et d'une participation active du plus grand nombre.**

Nous vous souhaitons le meilleur dans vos vies !

Bien à vous,

Le groupe Kingersheim Nouvelle Ère - GroupeKNE@gmail.com

Kingersheim la Vie ensemble

Merci à celles et ceux qui ont soutenu notre projet de proximité pour un devenir meilleur pour notre Ville Kingersheim pour que le bon vivre ensemble s'accomplisse, et celles et ceux qui étaient à l'écoute à travers cet échange dans le magazine, celles et ceux qui sont venus vers nous. Ce fut un honneur de porter votre voix.

**Fadi Hachem, Kingersheim la Vie ensemble,
07 67 37 72 14 - fadi.hachem@orange.fr**



Services de la Mairie

À tout moment, vous pouvez interroger les services de la mairie avec le formulaire « Contact » en ligne sur le site internet de la ville (page d'accueil)



Avant toute démarche auprès des services municipaux (état civil, élections, urbanisme, solidarités...), il est recommandé de se renseigner sur la procédure à suivre. Attention, certaines formalités administratives sont soumises à une prise de rendez-vous préalable et à des délais incompressibles ! <https://www.ville-kingersheim.fr/demarches/>

Horaires d'accueil du public, Place de la Libération

- Lundi de 8h30 à 12h – 14h à 16h30 et sur rdv jusqu'à 18h30
 - Mardi et jeudi de 8h30 à 12h (fermé au public l'après-midi)
 - Mercredi de 8h30 à 12h – 14h à 16h30
 - Vendredi de 8h30 à 14h30 en continu (ouvert le midi)
- Tél. 03 89 57 04 00

Allô Technique

Signalisation sur les équipements de la ville
Tél. 03 89 57 04 02

Police municipale, conciliateur et objets trouvés

Cour Tival - rue d'Illzach

- Lundi : 8h30-12h et 13h30-17h
- Du mardi au vendredi : 8h30-12h

Tél. 03 89 62 56 74 / 06 76 87 41 36
police.municipale@kingersheim.fr

Accueil, état-civil et élections

Tél. 03 89 57 04 00

Secrétariat général / Direction des services

Tél. 03 89 57 04 09

Cabinet du Maire et élus

Tél. 03 89 57 04 04

Démocratie Participative

Tél. 03 89 57 04 07

Séniors

Tél. 03 89 57 04 10

Solidarités

Tél. 03 89 57 04 11

Ecoles / enfance

Tél. 03 89 57 04 08

Urbanisme

Tél. 03 89 57 04 03

Achats et marchés publics

Tél. 03 89 57 04 47

Culture, événements et dynamique associative

Tél. 03 89 51 32 10

Urgences / Santé

Police nationale (17)

24, rue d'Ensisheim à Wittenheim
Tél. 03 89 62 51 00

Secours/Pompiers (18)

SAMU (15)

Si Sourds ou malentendants (114)
Hébergement d'urgence (115)

Médecins généralistes

- Maison médicale 73 fbg de Mulhouse
Tél. 03 89 57 88 95
www.maisonmedicalekingersheim.fr/

Médecins Rue de l'Entente :

- Dr Nabil Kouni, Tél. 03 89 53 86 48
- Dr Ryad Bensafi, Tél. 03 89 50 29 25

J'ai besoin d'aide

Drogue / Addictions :

- www.sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/
- Drogue Infos services
Tél. 08 00 23 13 13 (24h/24h)
www.drogues-info-service.fr/

- Le Cap - Tél. 03 89 33 17 99

- Argile - Tél. 03 89 59 87 60

- Centre Méthadone - Tél. 03 89 33 17 99

Violences :

- www.arretonslesviolences.gouv.fr/
- SOS Enfants maltraités - Tél. 119
- SOS Violences familiales - Tél. 3919
- SOS Amitié - Tél. 3 89 33 44 00

Dépannage / Assistance

Énédis (dépannage électricité (24h/24h))
Tél. 09 72 67 50 68

www.enedis.fr/panne-et-interruption

GRDF (dépannage gaz (24h/24h))
Tél. 0800 473 333

Service de l'eau (régie de l'eau) M2A
Tél. 03 89 32 58 19 et www.m2a.fr/eau/

Assainissement SIVOM

Tél. 03 10 00 40 75

www.sivom-mulhouse.fr/assainissement/

Culture / Loisirs

Créa (Centre de Rencontre, d'Échange et d'Animation)

27, rue de Hirschau Tél. 03 89 57 30 57

Médiathèque municipale

Bâtiment du Créa, 27 rue de Hirschau
Tél. 03 89 50 80 96

Marché de producteurs

Bâtiment Les Sheds
Tous les mercredis à 17h - 2A rue d'Illzach

Gestion des Déchets

Collecte sélective des déchets

Lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et de 14h15 à 17h
Tél. 08 00 31 81 22 (numéro gratuit)



Le calendrier de la collecte par ce QR Code ou à urlr.me/fmSDZv

Ramassage des déchets encombrants

Six fois par an pour les personnes de plus de 70 ans, les veuves et les personnes en situation de handicap
Tél. 03 89 57 04 10



Déchetteries

- Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- Le samedi en continu de 9h à 18h

<https://sivom-mulhouse.fr/dechets/les-dechetteries/>

Rue de la Griotte à Kingersheim
Tél. 03 89 52 91 23

Rue d'Illzach à Wittenheim
Tél. 03 89 52 91 22

Emploi

Sémaphore Mulhouse Sud Alsace
2, rue de Kingersheim à Wittenheim

- Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
 - Mardi de 14h à 17h
 - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Tél. 03 89 62 51 20



KINGERSHEIM

www.ville-kingersheim.fr

VILLE PROPRE

LA SOLUTION

EST ENTRE

VOS MAINS !



En savoir  : ville-kingersheim.fr